

SÉANCE ORDINAIRE

Province du Québec

MUNICIPALITÉ ST-LOUIS-DE-BLANDFORD

SÉANCE ORDINAIRE

4 août 2010

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford tenue mercredi le 4 août 2010 à 20h 00 à laquelle étaient présents les conseillères Mme Sylvie Gélinas, Mme Marie-Soleil Anger et les conseillers M. Luc Richard, M. Étienne Veilleux, Christian Morissette et M. Luc Pelletier sous la présidence de M. Gilles Marchand, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Josée Leblond était aussi présente.

10-08-293

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire, M. Gilles Marchand ouvre la session à 20h10.

10-08-294

CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la session est déclarée régulièrement constituée.

10-08-295

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2010
 - a. Projet en cours
 - b. Suivi de dossiers
 - c. Rapport d'activités des employés municipaux
5. Dépôt des activités financières
6. Adoption des comptes payés
7. Adoption des comptes à payer
8. Dépôt de la liste des permis de construction et environnement
9. Annulation abonnement réseau d'information municipale RIMQ
10. Registre des personnes habiles à voter «Projet multifonctionnel»
11. Inscription des formations pour inspecteur :
 - a. COMBEQ – les conflits d'intérêts et l'éthique des officiers en bâtiment et en environnement : regards sur la gouvernance municipale
 - b. FQM – la gestion des lacs et des cours d'eau
12. Bacs verts endommagés d'un contribuable
13. Adoption règlement sur la prévention des incendies
14. Varia :
 - a. Embauche d'un consultant et surveillant de chantier
 - b. Taxation annuelle du 0.99\$
15. Correspondance

16. Questions de l'assemblée
17. Levée de la session

Sur proposition du conseiller M. Luc Richard, appuyée par le conseiller M. Étienne Veilleux, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la présente séance en laissant l'item des varies ouverts.

10-08-296

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUILLET 2010

Sur proposition du conseiller M. Étienne Veilleux, appuyée par la conseillère Marie-Soleil Anger, il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'abstenant de voter;

QUE le procès-verbal du 5 juillet 2010 soit adopté en y apportant la correction suivante :

QUE les dates des séances d'étude soient reportées au dernier mercredi du mois et les dates des séances ordinaires soient reportées au premier mercredi du mois afin de permettre à la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe d'y assister.

QU'un avis public soit affiché aux deux endroits choisis par le conseil ainsi qu'une parution dans le journal « Le réveil ».

DÉPÔTS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières du mois a été déposé.

10-08-297

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS

Sur proposition de la conseillère Mme Marie-Soleil Anger, appuyée par le conseiller M. Luc Pelletier, il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'abstenant de voter;

QUE la liste des chèques émis soit adoptée au montant de 127 015.06\$

10-08-298

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Sur proposition de la conseillère Mme Sylvie Gélinas, appuyée par le conseiller M. Luc Richard, il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'abstenant de voter;

QUE la liste des comptes à payer soit adoptée tel que présenté pour un total de 172 269.54\$

QUE les factures reçues pour la décontamination du terrain de l'église, soient envoyées à la Fabrique.

10-08-299

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment a déposé la liste des permis et certificats pour le mois de juillet 2010. Trois permis de construction ont été émis pour une valeur de 63 868.00\$ et cinq certificats de rénovation pour une valeur de 46 750.00\$.

10-08-300

ANNULATION DE L'ABONNEMENT ANNUEL DU RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE (RIMQ)

Sur proposition du conseiller M. Luc Richard, appuyée par le conseiller M. Étienne Veilleux, il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'abstenant de voter;

QUE l'abonnement annuel virtuel au réseau d'information municipale (RIMQ) soit annulé.

10-08-301

REGISTRE DES PERSONNES HABLES À VOTER POUR LE PROJET DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU QU'une consultation publique aura lieu samedi le 28 août 2010 à 9h00 de l'avant-midi pour expliquer le projet et les coûts du Centre Multifonctionnel;

ATTENDU QU'une période de signature du registre des personnes habiles à voter s'opposant au projet a été prévu mardi le 7 septembre 2010 de midi à 19h00;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Mme Sylvie Gélinas, appuyée par la conseillère Mme Marie-Soleil Anger, il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'abstenant de voter;

QU'un avis public soit affiché aux deux endroits prévus par le conseil et qu'une vérification soit faite pour la réservation de la salle.

10-08-302

FORMATION AUTOMNALE POUR L'INSPECTEUR

Sur proposition de la conseillère Mme Marie-Soleil Anger, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'abstenant de voter;

QUE les dépenses soient autorisées pour les formations suivantes :

- COMBEQ – les conflits d'intérêts et l'éthique des officiers en bâtiment et en environnement : regards sur la gouvernance municipale
- FQM – la gestion des lacs et des cours d'eau (2 jours)

10-08-303

BACS VERTS ENDOMMAGÉS

ATTENDU QU'une demande a été faite à la municipalité afin de remplacer des bacs verts endommagés ou inexistantes;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller M. Luc Richard, appuyée par le conseiller M. Luc Pelletier, il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'abstenant de voter;

QUE la municipalité choisit de ne pas remplacer les bacs verts considérant que chacun est responsable de son bac.

10-08-304

ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES ÉDITION 2010

ATTENDU QUE la MRC D'Arthabaska a soumis à chaque municipalité de son territoire une réglementation en matière de prévention afin de favoriser le développement d'une culture de prévention auprès des citoyens et des compagnies;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Mme Marie-Soleil Anger, appuyée par le conseiller M. Christian Morrissette, il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'abstenant de voter;

QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford adopte le règlement sur la prévention des incendies édition 2010 soumis par la MRC d'Arthabaska afin de protéger les vies humaines et les ressources économiques qui composent sa richesse locale et demande la collaboration de ses citoyens afin de favoriser et de respecter cette réglementation.

10-08- 305

EMBAUCHE D'UN CONSULTANT ET SURVEILLANT DE CHANTIER

Sur proposition du conseiller M. Luc Richard, appuyée par le conseiller M. Étienne Veilleux, il est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'abstenant de voter;

QUE Monsieur Onil Dargy soit embauché par la municipalité comme consultant et surveillant de chantier dans le dossier du Centre Multifonctionnel afin de faire refaire les plans et devis ainsi que les soumissions des entrepreneurs potentiels.

10-08-306

RECTIFICATION DE LA TAXATION 2010

La conseillère Mme Marie-Soleil Anger propose d'annuler l'envoi du compte de taxe supplémentaire pour rectifier l'erreur de 0.09\$ sur la taxation annuelle et ainsi régulariser la taxation des ordures.

La décision est reportée au prochain conseil.

10-08-307

CORRESPONDANCE

- Une demande nous a été faite afin de louer le chapiteau pour samedi le 14 août à l'extérieur de la municipalité. La demande est refusée puisque Monsieur Christian Morrissette qui a été nommé responsable du montage du chapiteau ne pourra être présent pour assumer cette tâche.
- On demande si on pourrait louer le chapiteau mais à un prix différent, soit 250 \$. On mentionne qu'une entente ainsi que la preuve d'une assurance responsabilité du locataire et d'une formule signée engageant la responsabilité du locateur pourrait être envisagé. La décision est reportée à une séance ultérieure.

10-08-308

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire a répondu à diverses questions qui ont été posées dans l'assistance.

10-08-309

LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition du conseiller M. Luc Richard et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la levée de l'assemblée à 21h25.

M. Gilles Marchand
Maire

Mme Josée Leblond
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière adjointe